

# Bref aperçu

## Feux de circulation de jour

Sauf si la législation l'interdit, il est possible d'allumer automatiquement les feux extérieurs dès que le moteur tourne. Voir **Feux de circulation de jour\***, 126.

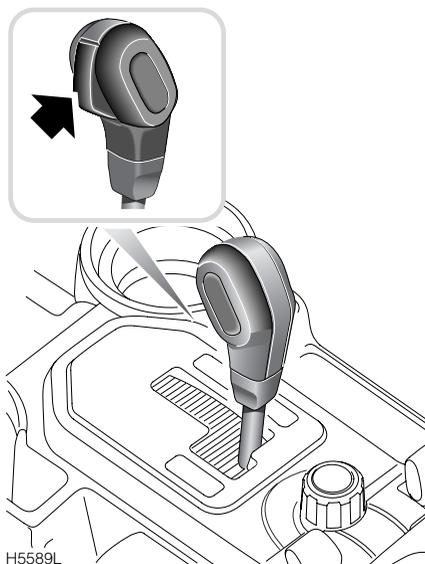
## Mode de balayage en fonction de la vitesse

Les vitesses de tous les modes de balayage peuvent être modifiées automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Voir **Mode en fonction de la vitesse\***, 129.

## INTERVERROUILLAGES DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la mise en marche n'est possible que si le levier sélecteur se trouve en position "P" (stationnement) ou "N" (point mort).

Il faut appuyer sur le bouton de déblocage du sélecteur (voir médaillon) pour pouvoir le déplacer de "P" à "R", de "R" à "P" ou de "N" à "R".



Il faut serrer la pédale de frein pour pouvoir déplacer le sélecteur de la position "P" ou "N" dans un des rapports de conduite.

Pour plus de détails concernant la boîte de vitesses automatique, voir **UTILISATION D'UNE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE**, 192.